



## ASSOCIATION SPORT DÉTENTE ENGHIEEN



### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

Le 17 novembre 2016 à 19h30 les membres de l'Association Sport Détente se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire chez Paysant-Leduc, 65 rue Charles de Gaulle à Enghien les Bains, 95880.

- 82 personnes étaient présentes ou représentées. Le quorum étant atteint, l'Assemblée est ouverte. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par  
assistée de  
et de

Lorenza Bodart-Démoulins  
Michèle Guerra, trésorière  
Sylviane Saulay, secrétaire

L'ordre du jour était le suivant :

- ❖ Vérification de la feuille de présence et des pouvoirs
- ❖ Rapport moral et approbation.
- ❖ Rapport financier et approbation

#### RAPPORT MORAL

Nous remercions les personnes présentes ainsi que Monsieur Manfredi et Marie-Claude Dugauquier, pour leur participation à notre Assemblée.

Point sur l'Association année 2015-2016 :

- Nombre d'adhérents : 145 dont 21 nouveaux contre 144 et 30 nouvelles en 2015-2016. Le nombre d'adhérents étant limité cela explique que le renouvellement soit moins important et montre que les adhérents sont de plus en plus fidèles !!!

- Au jour de l'AG, nous avons clos les inscriptions le 7 octobre à un nombre légèrement supérieur à celui envisagé, à savoir 145 adhérents. Nous préférierions en rester au chiffre retenu car certains cours demeurent chargés mais un peu de confusion régnant toujours sur les dernières inscriptions, il en résulte un léger dépassement qui reste tolérable.
- 26 adhérents inscrits l'année dernière ne sont pas revenus et ce turn-over régulier tous les ans nous permet de recruter des nouveaux visages !
- Les décisions suivantes qui ont été prises lors de la réunion du comité directeur du 8 sept 2016 sont donc maintenues :
  - Plafonnement du nombre d'inscrits à 140
  - Participation aux cours réservée aux personnes en règle et donc munies d'un bracelet (rose cette année).
  - Cotisation maintenue au même montant toute l'année (ce qui n'est plus qu'une remarque puisque nous sommes vite complets)
  - Participation à un seul cours le jeudi matin

A ce propos, nous réfléchissons à l'idée d'en faire de même le mardi s'il s'avérait que l'affluence à certains cours nuise à la sécurité de chacun et au bon déroulement du cours.

Pour l'anniversaire de notre 10<sup>ème</sup> année de gestion, je me permettrai sans doute, cette année, quelques remarques plus personnelles sur mon, voire notre ressenti.

Les deux années de recul sur ce mode d'inscription nous confirment que cela nous facilite grandement la tâche même si cela ne va pas, parfois, sans quelques grincements de dents et réactions pas toujours très « sympathiques ».

Je pense que les personnes qui font preuve de mauvaise humeur n'ont pas idée du travail en amont (et en aval) que ces inscriptions imposent (impression des courriers, des bulletins, envois des courriers + envoi de 160 emails, enregistrement des listes et classement des inscriptions et des certificats, versement des chèques, assurances, réservation de la salle, etc...Alors que la rentrée se situe toujours à la même date (à une semaine près) et que nous prenons le temps, pendant nos vacances, d'avertir tout le monde, nous sommes, quand cela se produit, sidérées de nous entendre dire : « je n'ai pas encore mon certificat » ou mieux « je ne vois le médecin que fin octobre » et aussi des personnes qui voudraient assister (et parfois même qui assistent) aux cours sans être en règle et sans tenir compte de nos remarques ou désaccord !

Cette charge de travail s'enchaîne sur la préparation de l'AG et depuis quelques années, de notre sortie au théâtre.

Je vous insister sur le fait que l'adhésion à une Association suppose que non seulement on vienne y chercher quelque chose mais qu'on apporte aussi sa contribution à son bon fonctionnement. Si je reprends le chiffre de 82 présents ou représentés, cela signifie que 63 personnes inscrites à Sport Détente, non seulement ne sont pas présentes mais n'ont même pas pris la peine de compléter un pouvoir. Nous vous rappelons donc que nous ne sommes pas des salariées à disposition de personnes souhaitant bénéficier de cours de très bonne qualité pour un prix très bas mais des bénévoles qui font en sorte que cela puisse exister pour le plaisir de tous.

Nous faisons tout cela volontiers, nous ne demandons même pas à être remerciées, nous demandons juste que l'on nous facilite la tâche en faisant preuve de bonne humeur, de courtoisie et de bonne volonté quand cela est nécessaire....

Je regrette si je parais sévère surtout pour les personnes présentes qui sont nos plus fidèles piliers, mais il arrive que nous ayons l'impression de n'être qu'un « service gratuit » qui se permettrait en plus d'avoir des exigences alors que, je le répète, nous sommes les représentantes d'une association gérée par des bénévoles qui ont aussi leur vie et consacrent une partie de leur loisirs au fonctionnement de ladite association.

- En ce qui concerne le certificat médical et sa validité prolongée sur 3 ans, nous ferons en fonction du décret d'application. Si celui-ci est flou ou si notre assurance le demande nous continuerons à demander un certificat médical.
- Aucune place ne pourra être réservée à l'avance sans fourniture de l'ensemble des documents d'inscription et le paiement. Merci également d'éviter de nous écrire au mois d'août.
- Pour finir, j'attire votre attention sur le fait que le port du bracelet reste de mise et que nous avons constaté un peu de laisser-aller à ce sujet.
- Je profite de l'occasion pour vous faire savoir que, le bureau a décidé, pour sa prochaine réunion de définir quelles sont exactement les tâches qui nous attendent tout au long de l'année et d'en proposer la responsabilité aux membres du comité directeur tenant compte que nous assurerons toujours notre part ainsi les tâches administratives nous incombant. Nous serons aussi présentes pour pallier d'éventuelles défaillances. En effet, la gestion de l'association, à laquelle s'ajoute notre souhait de continuer à vous proposer les petits plus qui ajoutent au charme de SDE font que cela nous prend toujours plus de temps et que, Michèle et moi étant toujours en situation de « travail », nous serions ravies d'avoir un peu d'aide supplémentaire.
- J'ai le grand plaisir de constater que le site remplit parfaitement ses fonctions. à savoir que je ne suis plus bombardée d'email en cours d'année pour avoir des renseignements sur ce que nous faisons ou bien si l'on peut encore s'inscrire. Toutes les réponses, actualités et documents y figurent. Il va falloir prendre l'habitude de s'en servir encore plus car c'est par son intermédiaire que, fort probablement, les inscriptions se feront un jour prochain.
- Je vous rappelle que nous pouvons fournir une licence à celles qui le souhaitent.
- Les consignes habituelles restent de mise : être à l'heure aux cours (importance de l'échauffement), changer de chaussures... et maîtriser le nombre de séances auxquelles vous participez.
- Galette : une fois encore grâce à M. Manfredi et Marie-Claude, nous avons pu disposer de la petite salle des Fêtes et ainsi profiter de ce moment convivial tous ensemble dans un lieu adapté plutôt que furtivement à la fin d'un cours, avec la logistique plus compliquée que cela suppose.

- Nous avons eu la chance de pouvoir également refaire notre pique-nique dans la maison du Lac. Compte tenu de la météo qui tient à nous jouer des tours presque tous les ans, cela est vraiment une chance ! (les photos sont en ligne !!!)
- Sacs toile Sport Détente : il est toujours possible d'en commander. Il me faut juste un minimum de demandes sinon les frais de port sont trop élevés par rapport au montant de la commande.
- Gros succès l'année dernière pour le théâtre : la pièce « Dernier coup de ciseaux » au théâtre des Mathurins, nous étions une quarantaine à assister au spectacle. Cette année, nous serons plus sérieux avec la pièce tirée de l'unique roman d'Oscar Wilde « Le portrait de Dorian Gray » au Studio des Champs Elysées. Nous serons 38 !
- Nous avons offert des fleurs ou du vin à nos octogénaires pour leur anniversaire !

### **VOTE DU RAPPORT MORAL**

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

### **RAPPORT FINANCIER**

- Le compte de résultat de l'exercice 2015-2016, que nous faisons circuler, fait apparaître un excédent de **2137.95 €**.
- La cotisation annuelle est de 122 € pour l'année 2015-2016 et passera à 124€ en 2017-2018.

Nous précisons, une fois encore, que cette cotisation n'est ni « remboursable » ni « divisible ».

- La santé financière de Sport Détente ne posant ni ne soulevant de questions, il est procédé au vote du rapport financier.

### **VOTE DU RAPPORT FINANCIER**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h30.

Lorenza Bodart-Démoulin  
Présidente

Michèle Guerra  
Trésorière

Sylviane Saulay  
Secrétaire